

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 598

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

598

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 598 2 juillet 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Ursula Nordmann
Victor Ruffy

Un cas d'école

Dans la plupart des cantons romands, le débat sur l'école est ouvert en permanence. Voyez les derniers éclats genevois, voyez les récents rebondissements valaisans; et ailleurs, les esprits sont souvent tout aussi échauffés. Dans cette perspective, les péripéties de la réforme scolaire vaudoise méritent un surcroît d'attention: nous ne sommes pas loin du... cas d'école.

Les partis vaudois risquent de présenter, au moment de se déterminer sur le décret instituant la réforme scolaire et soumis par référendum au peuple, la même hésitation que le Grand Conseil. La caractéristique première du projet en discussion est donc, non pas qu'il ne satisfasse pas tout le monde, ce qui est politiquement une gageure discutable, mais qu'il ne convainque personne, ni à droite, ni à gauche, ni au centre. C'est un machin mou. Certains se résignent par lassitude. Il y a si longtemps... Vingt ans que la montagne est engrossée. Cette souris devient une preuve précieuse de fécondité!

En fait, la durée de gestation est la marque d'un ratage. Après les ambitions progressistes d'un parti radical qui se croyait dans le vent des lendemains de 68, est venu le retournement et le temps des réducteurs de têtes. Après les intentions généreuses, les réalisations étriquées. Au lieu de petits pas réformistes, on a eu un immense détour théorique pour revenir presque au point de départ. Jeu de l'oise radical(e).

La faiblesse du décret est de remplacer un mode de sélection au collège par un mode de sélection aux études prégyrnasiales qui sera plus sévère.

Aujourd'hui, 40% des élèves d'une volée accèdent au collège; désormais, il n'y en aura plus que 25% après une année de mise en condition par des «niveaux» et des «options».

D'ailleurs le collège ne sera plus qu'une section prégyrnasiale, alors que dans de nombreuses cités du canton il joue un rôle plus large, la majorité des élèves ne poursuivant pas des études longues au-delà du certificat à seize ans.

La dureté de la sélection serait atténuée si la section dite supérieure, voire la section préprofessionnelle avait été préparée soigneusement et était d'emblée convaincante. Or de ces deux sections (75% des élèves), on ne sait rien. Et à dire vrai, aucune réflexion sérieuse n'a porté sur elles. Le corps enseignant n'est pas vraiment préparé à cette tâche nouvelle. Là, aucune réforme pratique, si ce n'est une étude d'aménagement scolaire du territoire.

La droite crie sous prétexte que les élèves doués perdent une année! Stupide. Les gosses doués ne posent aucun problème. Ils triompheront, à satisfaction, même d'épreuves arbitraires. Et Dieu sait que les inutilités gratuites et les chicanes n'ont pas manqué dans l'enseignement secondaire jusqu'ici, à côté d'un enseignement de qualité. Que d'années à la fois perdues et pas perdues!

En revanche, l'absence d'une pédagogie renouvelée pour le 75% des élèves, doués selon un autre rythme et selon d'autres références, est grave.

C'est là la preuve qu'il n'y a pas de réforme vraie.

S'il ne s'agit que de remplacer un mode de sélection par un autre plus rigoureux, mais en détruisant les structures différenciées de l'enseignement qui subsistent, tels les petits collèges, autant dire «non».